

Paul Le Roux

Paul Le Roux (Georges Jean Paul) est né le 26 septembre 1850 et décédé à Paris le 26 avril 1923. Il fait des études de droit et devient le secrétaire de son père au ministère du Commerce et de l'industrie.

Son père se nommait Paul Augustin Alfred Le Roux

Mobilisé pendant la Guerre de 1870, il entre ensuite au ministère des Affaires étrangères, et est successivement envoyé en poste à Rome et à Madrid.

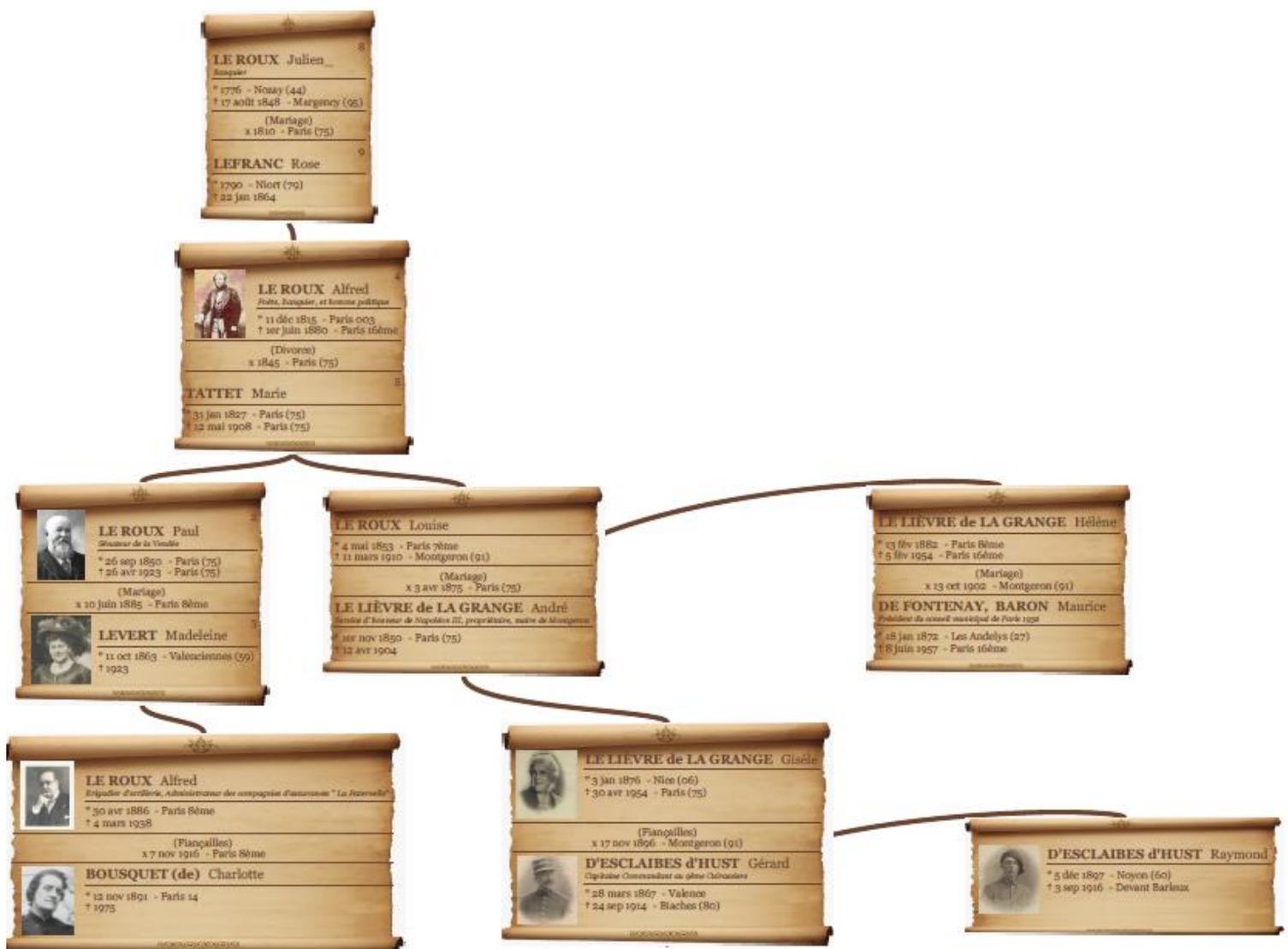
En 1881, il se présente comme candidat bonapartiste dans la circonscription de Fontenay-le-Comte, et il est élu député de la Vendée. Il est réélu en 1885 et en 1889.

Il se fait élire sénateur de la Vendée en 1897 et sera réélu jusqu'à sa décès.

Paul Le Roux est élu secrétaire du Sénat en 1904. Le conseil municipal de Saint Michel « fier de son éminent collègue, de son puissant patriote » lui adresse ses félicitations. (B Pineau p 146)



Généalogie partielle des propriétaires des terres de St Michel



Paul Le Roux prendra la suite de son père et s'occupera des fermes de Saint Michel.

Les terres de Saint Michel :

L'abbaye de Saint Michel et toutes les terres autour appartenait au clergé. Après la Révolution de 1789, les congrégations religieuses sont supprimées et leurs biens vendus. La majeure partie du patrimoine est achetée par Jean-François Didelot qui mourra sur l'échafaud. Le Roux Julien Anne (1776-1848) est un banquier parisien fortuné. En 1818 il achète 40% de la surface de Saint Michel (2500 ha.) avec l'abbaye Royale.

La Famille Lefranc (Belle famille de Julien Anne Le Roux) possède le château de Montgarny au Nord de Paris. Au décès de Delphine Lefranc-Le Roux son fils Jules (Jean baptiste louis Jules) achètera le domaine.

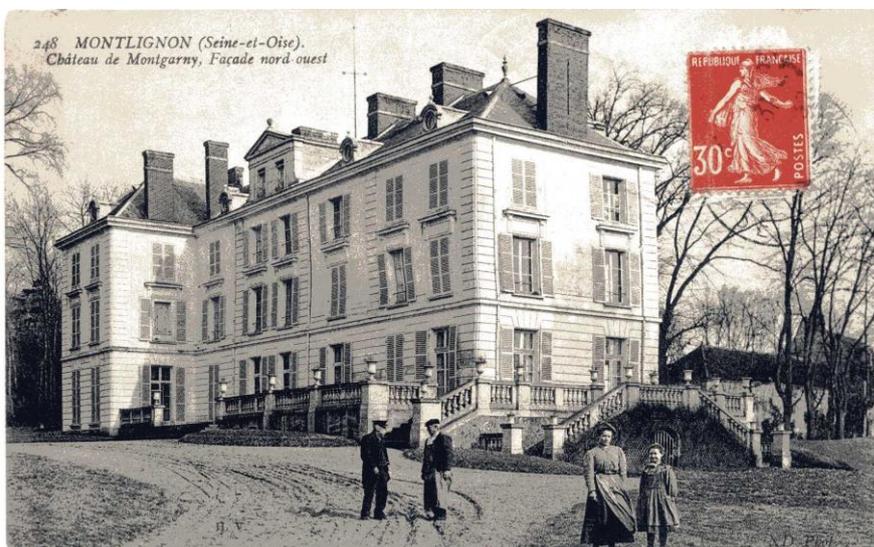
« Montgarny, la plus vaste des propriétés de Margency, offre son terrain vallonné, ses belles eaux et ses points de vue. M. Julien Anne Leroux, grand père de Paul Le Roux, est banquier à Paris, y entretient avec amour son beau domaine qui joint à un goût exquis une entente parfaite des jardins anglais. »



L'étranger, amateur des beaux sites du midi, s'y promène avec délices. A son entrée il se sent irrésistiblement entraîné du côté des hauteurs, sur une terrasse couverte de haute futaie.

De là il descend du côté de Montlignon jusqu'au ruisseau qui divise le parc en deux parties, et serpente en petites cascades au milieu d'une allée de grands arbres, puis s'épand en un large canal pour disparaître et se remonter plus loin en nouvelles cascades, jusqu'à la grande pièce d'eau où s'élèvent deux petites îles qui s'encadrent merveilleusement dans ce joli tableau. De cet endroit on jouit du magnifique coup d'œil que

présente un amphithéâtre et au bas duquel se développe la belle maison du propriétaire, derrière une vaste et verte pelouse coupée par des massifs de dahlias, d'hortensias, et de mille autres fleurs.



Sénat Paris le 1 Nov. 1908

Mon cher Alexis*

Mme Le Roux m'a renvoyé ta lettre en Vendée mais je ne l'ai pas trouvée dans l'enveloppe et c'est hier seulement en causant que j'ai su que tu m'avais demandé d'être témoin de ta fille.

C'est tellement vrai que je n'y ai fait aucune allusion quand Aymé** est venu m'inviter à son mariage. J'aurais eu le regret de lui dire que je ne pouvais pas être le témoin de sa fiancée.

Le 12 novembre étant le dernier jour des 10 derniers mois écoulés depuis la mort de ma pauvre mère, c'est le terme indiqué pour payer les droits de succession. Nous devons donc nous rencontrer ma sœur et moi chez le notaire lundi et mardi pour prendre des déterminations et régler les conditions du partage.

De loin madame Le Roux et moi nous formerons des vœux pour le bonheur des jeunes époux.

Crois, mon cher Alexis avec nos regrets, à mes meilleurs sentiments.

Paul Le Roux

*- Alexis Billet régisseur de « La Pointe »

*- Aymé G

SÉNAT
Paris, le 1^{er} Nov. 1908

Mon cher Alexis,
M^{me} Le Roux m'a renvoyé ta lettre en Vendée mais je ne l'ai pas trouvée dans l'enveloppe et c'est hier seulement en causant que j'ai su que tu m'avais demandé d'être témoin de ta fille - C'est tellement vrai que je n'y ai fait aucune

allusion quand Aymé est venu m'inviter à son mariage. J'aurais eu le regret de lui dire que je ne pouvais pas être le témoin de sa fiancée - Le 12 Nov étant le dernier jour des dix mois écoulés depuis la mort de ma pauvre mère c'est le terme indiqué pour payer les droits de succession. Nous devons donc nous

rencontrer ma sœur et moi chez le notaire ^{lundi} et mardi pour prendre des déterminations et régler les conditions du partage.
De loin madame Le Roux et moi nous formerons des vœux pour le bonheur des jeunes époux.
Crois, mon cher Alexis avec nos regrets à mes meilleurs sentiments
Paul Le Roux

Sénat 4 mars ca 1913

Ma chère Eugénie*

Je reçois ce matin une lettre de De Rynck** qui me dit que c'est vendredi prochain qu'il faut verser le quart de ma souscription à la société d'électricité***. Comme j'ai souscrit pour 4000 F et mon fils**** pour 500 Fr c'est donc 1125 F qu'il faut donner dans 3 jours.

Pour éviter d'envoyer de l'argent je viens vous demander si vous pouviez remettre cette somme que je vous apporterais s'il le faut la semaine prochaine, la veille de la vente.

Répondez moi courrier par courrier ce qu'il sera possible de faire avec ce que vous avez en caisse.

Eugénie, mes meilleurs souvenirs.

Paul le Roux

* Probablement Eugénie De Lur-Saluces mariée à Raoul d'Esclaibes d'Hust dont leur fils Robert d'Esclaibes d'Hust s'occupait des fermes de Ribandon et des Chaux.

** Probablement Alexandre Alfred DERYNCK, cousin de la mère d'Alexis Billet

*** Le Roux Alfred

**** En octobre 1913 Alfred Le Roux est le premier président de la société d'énergie électrique fondée par une centaine de foyers Michelais. Saint Michel aura l'électricité une dizaine d'années avant les villes voisines (B Pineau p155)

4 Mars

SÉNAT

Ma chère Eugénie,

Je reçois ce matin une lettre de De Rynck qui me dit que c'est vendredi prochain qu'il faut verser le quart de ma souscription à la société d'électricité. Comme j'ai souscrit pour 4000 et mon fils pour 500 c'est donc 1125 qu'il faudrait donner dans 3 jours.

Pour éviter d'envoyer de l'argent je viens

vous demander si vous pourriez remettre cette somme que je vous apporterais s'il le faut la semaine prochaine, la veille de la vente.

Répondez moi courrier par courrier ce qu'il sera possible de faire sur ce que vous avez en caisse.

Prenez, ma chère Eugénie, mes meilleurs souvenirs

Paul le Roux

16 Décembre 1955 Paris rue de le Boétie

Chère madame Auvinet*

C'est avec une grande émotion que j'ai appris le deuil douloureux qui vient de vous frapper et je viens vous dire la part très compréhensible que j'y prends. Depuis bien des semaines je partageais vos angoisses et demandais des nouvelles à Arsène** quand j'écrivais. Les dernières n'étaient pas rassurantes mais je ne pensais pas à un si proche et fatal dénouement. Je songe au vide atroce que vous allez ressentir et vous plains profondément. Je songe également à cette vie exemplaire qui a été celle de votre cher défunt et dont vous et ses chers enfants peuvent être fiers !

J'unis mes prières aux vôtres afin que celui qui l'a rappelé à Lui donne sans tarder l'Eternelle récompense promise à ses fidèles serviteurs.

Je prie également Dieu de vous aider à gravir ce calvaire, seul il peut apaiser votre douleur en de telles circonstances.

J'ai bien regretté de ne pouvoir être auprès de vous et vous demande de partager avec vos enfants dont je comprends si bien la douleur filiale, l'expression de mon affectueuse compassion

Mme Le Roux***

*- Marie Billet veuve de Eugène Auvinet régisseur à Ribandon

** - Arsène Jard fils d'Alexia Billet, sœur de Marie

***- Probablement Mme Charlotte Laure de Bousquet veuve d'Alfred Le Roux

16 Décembre 1955 Paris rue de le Boétie

Chère madame Auvinet*

C'est avec une grande émotion que j'ai appris le deuil douloureux qui vient de vous frapper et je viens vous dire la part très compréhensible que j'y prends. Depuis bien des semaines je partageais vos angoisses et demandais des nouvelles à Arsène** quand j'écrivais. Les dernières n'étaient pas rassurantes mais je ne pensais pas à un si proche et fatal dénouement. Je songe au vide atroce que vous allez ressentir et vous plains profondément. Je songe également à cette vie exemplaire qui a été celle de votre cher défunt et dont vous et ses chers enfants peuvent être fiers !

J'unis mes prières aux vôtres afin que celui qui l'a rappelé à Lui donne sans tarder l'Eternelle récompense promise à ses fidèles serviteurs.

Je prie également Dieu de vous aider à gravir ce calvaire, seul il peut apaiser votre douleur en de telles circonstances.

J'ai bien regretté de ne pouvoir être auprès de vous et vous demande de partager avec vos enfants dont je comprends si bien la douleur filiale, l'expression de mon affectueuse compassion

Mme Le Roux***

*- Marie Billet veuve de Eugène Auvinet régisseur à Ribandon

** - Arsène Jard fils d'Alexia Billet, sœur de Marie

***- Probablement Mme Charlotte Laure de Bousquet veuve d'Alfred Le Roux